

Compte-rendu du CSA académique de rentrée, 15 septembre 2023

16 représentant·es de l'administration – 10 représentant·es du personnels

Présentation nouvelle rectrice, hommage à son prédécesseur qui a servi pendant 5 ans l'académie ; Elle précise que les rencontres bilatérales ne vient pas en concurrence du CSA, mais multiplient les échanges.

Présentation d'un nouveau membre du CSA : Vincent Benavent, secrétaire général adjoint en charge de la modernisation, de l'informatique et de l'immobilier.

Lecture des déclarations liminaires

La rectrice revient sur les éléments des déclarations liminaires avec des interventions/questions des organisations syndicales.

- **sur la relation syndicat – rectorat** : ayons le souci du dialogue social respectueux dans un esprit de confiance mutuel, car nous avons le même objectif, le bien être des personnels et élèves pour la réussite des élèves
- **sur les conditions de rentrée, il faut voir le positive pour redonner une image attractive à notre académie** : nul ici considère que recrutement massive de contractuel soit la panacée pour remédier au manque d'attractivité du métier d'enseignant et des personnels de l'éducation Nationale en générale. Il faut se garder d'une opposition entre personnels fonctionnaires et contractuels, d'ailleurs vous défendez aussi bien les deux, beaucoup de contractuels souhaitent ensuite être titulaires car volonté de travailler pour l'émancipation des élèves, personnels qui se réorientent et souhaitent ensuite être titulaires dans notre maison, face à une situation pas idéale, il faut regarder les choses avec nuance, des choses doivent être améliorées, mais aussi nous réjouir ensemble de ce qui va mieux. A la rentrée, il manquait enseignants 35 postes non pourvus dans l'Académie, la cellule de rentrée continue de travailler pour pourvoir les BMP non couverts, postes découverts le jour de la rentrée ou après, profs non présentés, avec des justificatifs d'absence pour certains, mais surtout des profs qui ont refusé leur affectation sans prévenir. Il y a 244 mises en demeure pour les enseignants qui n'ont pas justifié leur non prise de poste même après avoir été contactés. Dans le 1er degré, la reconduction a été faite pour un grand nombre de contractuels, dans le 2nd degré le renouvellement s'est fait essentiellement pour les sciences physiques et les lettres classiques dans le général, les mathématiques/sciences et lettres/Histoire dans le pro. L'académie souffre de son image, il ne faut pas scier la branche où nous sommes assis, on doit montrer les problèmes mais pas que, on doit mettre en avant la vitalité de cette académie avec des équipes qui bouillonnent de projets. La situation s'est globalement améliorée par rapport à l'année prochaine, mais vu sous le prisme d'un établissement, d'une équipe enseignante, des parents d'élèves, cela ne donne pas forcément cette impression. Il y a plein d'établissements où il ne manque pas un professeur, quelle institution accueille 200 personnels sans qu'il y ait un personnel en arrêt maladie ordinaire, mais on doit bien sur penser à la continuité pédagogique. Sur la carte scolaire sur l'académie on aurait du rendre des emplois, mais ce ne fut pas le cas, le choix de 65 postes en plus, fait au dernier CSA pour le 94 dans un souci d'équité. Les fermetures se font dans un enjeu d'équité, car il y a aussi ouvertures.
- **sur les fermetures sèches des classes à la rentrée en primaire, impossible de ne pas le faire si on veut en ouvrir ailleurs** : celles-ci se feront toujours mais nous essayerons de les limiter de façon drastique en affinant les effectifs au mois de juin. Les DASEN du 77, 94 et 93 prennent la parole tour à tour pour évoquer la situation dans leur département. Dans le 94, petites sections pas inscrits avant la rentrée, parfois 20 à 30 élèves absents, des mesures d'ouvertures qui ont été non préparées et nombreuses, 21 dans le département, des mesures de fermetures non envisagées, mais cela reste raisonnable par exemple, 62 élèves pour 3 classes au lieu de 4 classes, baisse effectif à tous les niveaux, dans les primaires, même après des mesures de fermetures, les écoles en question restent à 22,5 élèves par classes. Dans le 93, à cette rentrée plus d'ouvertures que fermetures, l'ajustement s'est fait sur une carte scolaire avec les effectifs présents, plus absents excusés et non excusés si les familles étaient connues des écoles, sur Aubervilliers il y avait un écart de 350 élèves par rapport en juin, des livraison de

construction où des familles qui s'installent et d'autres endroits non, cela n'est pas prévisible. Dans le 77, des mesures de réajustement différentes que dans les autres départements, avec des RPI dans les villages et donc des ouvertures pour 2 élèves, les fermetures sèches sont dues à la fluctuation de populations et aux familles qui ne respectent pas les dates d'inscription à la mairie.

- **Sur les classes surchargées dans le second degré**, les organisations syndicales demandent s'il y aura des ouvertures ? si enfin les élèves d'ULIS et d'UPE2A seront comptés dans les effectifs ? qu'arrivent-ils aux redoublants qui n'ont même pas de place dans leur établissement d'origine ?

Le secrétaire général répond que le seuil de 30 est respecté et ne répond pas quand des contre-exemples lui sont donnés pour des établissements spécifiques. Il n'y a pour l'instant pas de possibilité de desserrer ce seuil, dans le cadre de rentrée, les 30 élèves sont gardés sans ajout d'élèves qui seront intégrés dans la classe durant l'année. En lycée professionnel, le chiffre est passé dans 3 filières de 25 à 30, des heures ont été mises pour faire des dédoublements. Les plus de 400 élèves qui ont redoublé ont pu être affectés dans un autre établissement dans leur spécialité, mais ils et elles devront prendre les transports car parfois loin de leur domicile.

- **Sur les classements des établissements en REP/REP+, pas de changement.** C'est une démarche nationale et pour l'instant pas de nouveauté en cours pour les cartes d'éducation prioritaires.
- **Sur le manque d'AESH, l'école inclusive n'est pas que les AESH et n'y-aurait-il trop de notification par les MDPH ?** : en 6 ans, le nombre d'AESH a triplé, chaque année situations sans solution, ce qui n'est pas satisfaisant, derrière un enfant ou adolescent en souffrance, une famille qui pense que l'institution ne fait rien, l'école inclusive ne peut s'inscrire que dans une logique partenariale, l'éducation nationale y a sa part mais ne peut agir que sur sa part. En 1 an, près de 30% de notification en plus dans l'académie, il faut regarder l'accessibilité pour les élèves. Tout élève en situation de handicap n'a pas vocation à être accompagné par AESH. Nous avons vocation à accueillir tous les enfants et adolescents dans nos établissements scolaires et prendre en compte les situations de handicap, mais aussi besoin qu'ils puissent accéder à IME et ITEP lorsque les MDPH pensent que c'est le plus adapté pour l'enfant. L'école inclusive ne peut pas se voir que par les AESH. L'enjeu est aussi d'accompagner et de former les enseignantes. Les organisations syndicales soulignent que c'est très bien la formation mais comment ?
- **Sur le manque de personnel médical, pas de solution miracle et cela ne concerne pas que l'éducation nationale** : oui c'est vrai il en manque, moyen d'améliorer la situation, mais ce problème touche toutes les administrations publiques, besoin de ses personnels, ce n'est pas un problème de moyens mais de ressources. Le secrétaire général précise que sur la médecine de prévention, une psychologue à temps plein et une autre à mi-temps ont été recrutées ce début d'année. Il y a 35 postes vacants d'infirmières. Il y a une procédure de recrutements pour les personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé (ATSS)
- **Sur les orientations après la 3ème, beaucoup d'élèves sans affectation à la rentrée** : les chiffres sont encore provisoires, mais il y a une augmentation vers le voie professionnelle, plus de 1100 élèves que prévu, il y a donc fallu une phase d'ajustement car des élèves sans affectation, augmentation de capacité d'accueil dans 3 domaines. Au 15 septembre, encore 830 élèves qui sont sans affectation après la 3ème, le chiffre est important, cela va amener soit à des redoublements, soit d'attendre de voir si des places se libèrent. Il y a la problématique récurrente STMG qui pour la première fois subit une faible décroissance avec 600 élèves en moins. Tout est fait pour les élèves mais cela reste insatisfaisante. Il y a eu un tour intermédiaires d'affectation qui a permis d'affecter 150 élèves de plus fin août ce qui leur a permis de faire la rentrée. Il faudrait revoir le calendrier pour que tous les élèves puissent faire leur rentrée le jour de la rentrée. Il y a un problème en amont du choix de l'affectation, il faut travailler avec eux, mieux accompagner les élèves, dans le dispositif « découverte des métiers », en moyenne un collégien connaît 10 métiers, souhaite que les collégiens en découvrent d'autres, intervention de professionnels pour présenter leur métier et les parcours pour y arriver, découvrir aussi différents environnements professionnels avec l'idée de contrer le fait que l'on oriente les élèves vers les métiers dont l'industrie a besoin, parce que les élèves favorisés connaissent plein de métiers de part leur réseau, en faisant découvrir les métiers aux élèves leur permettre de connaître d'autres parcours.

- **Sur l'orientation des élèves avec parcoursup cela ne sert à rien de donner une place dans le supérieur si c'est pour échouer après** : avant parcoursup et réforme du bac, parfois 2 élèves sur 3 qui n'avaient pas leur licence, c'était du gâchis, on ne peut pas considérer qu'on fait bien le travail quand on donne une place dans le supérieur et qu'on se préoccupe pas de leur réussite. L'enjeu est de proposer une poursuite d'étude où ces jeunes peuvent réussir, il faut tenir compte des profils de nos jeunes.
- **Sur la laïcité, vous n'avez pas le droit de dire que l'on est raciste et islamophobe** : j'entends vos positions par rapport à l'abaya et au qamis, mais ne disqualifiés pas les personnes qui ne partagent pas cette autre vision de la laïcité. En disant que l'on est raciste et islamophobe, on sait qui cela sert. Les chefs d'établissements qui ont appliqué la note de service ne sont pas racistes et islamophobes.
- **Sur les évaluations nationales et les auto-évaluations, elles servent à créer du collectif dans les écoles** : les évaluations sont à votre intention pour en tirer le meilleur parti pour vos élèves, instruments de mesures pour mieux identifier les compétences à améliorer. C'est un moyen pas une fin. Les équipes qui s'en sont emparées, ont compris que cela leur donnait de la considération et du soutien pour réaliser le projet. Cela permet d'apporter les éléments qui permettent à une équipe, de prendre un temps pour regarder son école, pour se féliciter de ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré. Elles permettent aussi de rompre l'isolement professionnel des enseignants, beaucoup exercent leur activité de façon solitaire, contrairement à d'autres pays où le travail se fait en équipe. Faire passer les évaluations est obligatoire, mais il n'est pas possible d'obliger d'exploiter les résultats, même si cela est dommage car c'est un levier intéressant pour les enseignants.
Les organisations syndicales demandent en quoi une auto-évaluation d'école est positive s'il n'y a pas adhésion des équipes, il a tellement de problèmes à l'école comment les équipes peuvent adhérer à ce genre de directive. Sur les évaluations nationales, se sont les évaluations standardisées qui n'apportent rien aux enseignant·es, il faut faire confiance aux enseignant·es qui savent mieux ce qu'il faut pour leurs élèves.
- **Sur le pacte, il s'agit par de prime en plus mais de payer mieux des enseignants qui faisaient déjà les missions soit bénévolement soit moins bien payés** : avant un enseignant qui s'engageait dans projet pédagogique n'était pas rémunéré mais maintenant oui. On peut être contre le pacte mais il faut le présenter pour ce qu'il est, c'est un dispositif pour les élèves.
- **Sur la mixité dans le public et le privé** : personne n'a évoqué ce mot dans sa déclaration liminaire mais le mot mixité est important dans notre académie, l'enseignement privé perd aussi des élèves comme dans le public et pas plus de financement. La mixité scolaire va avec la mixité sociale, il engage les établissements publics mais aussi privés.
- **Pas d'engagements qu'elle ne sera pas tenir !**